



République Française  
Département du Pas-de-Calais  
Arrondissement d'Arras  
Canton d'Avesnes-le-Comte  
Communauté de Communes du Sud Artois

## COMMUNE DE SAILLY-au-BOIS

---

### Quelques informations pratiques 2021-12

---



#### Distribution des bons cadeaux aux enfants :

La situation sanitaire étant encore compliquée cette année, la Commune n'organisera pas d'arbre de Noël.

Les bons d'achat pour des cadeaux seront à retirer à la mairie le vendredi 17 décembre de 16h 15 à 18h30 ; Ils concernent tous les enfants de 0 à 11ans. Prévenir en cas d'impossibilité de venir les retirer.

---

#### Distribution des colis de Noël aux Aînés de plus de 65 ans :

Elle se fera le samedi 18 décembre à partir de 9h dans le respect des gestes barrières.

En cas d'indisponibilité, merci de bien vouloir prévenir la mairie.

---

#### Cérémonie des vœux du Maire

Notez la date dans votre agenda : elle se déroulera, si tout va bien, si la situation sanitaire le permet , le **vendredi 21 janvier 2022 à partir de 19h**. Au cours de cette soirée, nous dévoilerons le palmarès du concours des maisons fleuries.

---

#### Cimetière :

Dernièrement, l'entreprise Desein a disposé des pancartes sur un certain nombre de sépultures.

Pancartes pour signaler l'état d'abandon, d'autres pour des demandes de renseignements. Il faut alors venir en mairie afin que nous mettions à jour les fiches. C'est le 15 janvier à 14h, que rendez-vous est donné dans le cimetière et que

sera constaté l'état d'abandon

---

#### Rappel aux nouveaux habitants :



Vous venez de vous installer dans notre village. Il serait bien agréable de passer en mairie pour vous faire connaître.

Il arrive souvent que les services de la mairie ne sachent pas que vous êtes installés, ni quelle est la composition de votre famille, s'il y a des enfants, etc. C'est la même chose pour les

départs.

## Opération « Fleurir le Pas-de-Calais » :



d'entêtement pour les entretenir.

Nous avons obtenu le bouquet d'or avec encouragements du jury. Cette année, entretenir le village, en raison de la météo, n'a pas été facile. C'était la même chose pour vous. Parterres et jardins ont bien souffert, et il fallait beaucoup de courage et



### Recensement de la population : c'est un rappel

Du 21 janvier au 20 février

Les imprimés nécessaires seront distribués en janvier.

Il est obligatoire d'y répondre.

Pour ceux qui le peuvent, il faudra privilégier les réponses par internet

C'est Florence, notre secrétaire, qui en est chargée.

### RAPPELS :



2022 est une année électorale, n'oubliez pas de vérifier si vous êtes inscrits sur les listes électorales. Les jeunes qui n'ont pas oublié de se présenter en mairie quand ils ont eu 16 ans pour s'inscrire à la Journée de citoyenneté sont automatiquement inscrits sur les listes électorales et n'ont aucune démarche à faire.

Il va y avoir une refonte de la liste électorale avec édition de nouvelles cartes.



**Madame le Maire, Messieurs les Adjoint, Le Conseil Municipal vous souhaite de passer un joyeux Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année nouvelle. Et surtout, prenez bien soin de vous.**

### Dates à retenir :

**17 décembre** : distribution des bons aux enfants

**18 décembre** : distribution des colis de Noël

**21 janvier** : cérémonie des vœux du maire

**12 février** : tartiflette des Tchiots Mollets

**10 et 24 avril** : élections présidentielles

**12 et 19 juin** : élections législatives

Le maire, Georgette Mikolajczak  
62111 Sailly-au-Bois  
Tel : 03 21 24 81 38

[mairie-saillyaubois62@orange.fr](mailto:mairie-saillyaubois62@orange.fr)

IPNS